

# Riches mais généreux ?

**LE COMMENTAIRE** DE FRÉDÉRIC CHERBONNIER ET FRANÇOIS SALANIÉ

L'emballement de la campagne présidentielle autour de la fiscalité des hauts revenus a focalisé l'attention sur les « riches », parfois détestés, parfois loués pour leurs contributions au développement économique. Certains mettent en avant l'utilité pour un pays de disposer d'un grand nombre de millionnaires. Ces derniers feraient bénéficier les start-up de leur expérience, de leurs capitaux, voire se transformeraient en généreux mécènes. Certes, les exemples ne manquent pas : Xavier Niel se révèle un « business angel » particulièrement actif aujourd'hui, tandis que la Fondation Bettencourt soutient de nombreux projets d'utilité publique. Pour autant, il reste difficile d'avoir un avis tranché. En particulier dès qu'il s'agit de philanthropie.

En matière de mécénat, une différence considérable est observée de part et d'autre de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, l'ordre de grandeur est le point de produit intérieur brut - les actions philanthropiques s'élèveraient à près de 2 % du PIB. En revanche, il serait dix fois inférieur en France - le mécénat d'entreprise est plus proche de 0,1 % du PIB. Comment expliquer un tel écart ? Une répartition différente des richesses ? La France, troisième pays dans le monde en nombre de millionnaires, n'est pourtant pas particulièrement désavantagée sur ce point.

L'explication n'est pas fiscale. La législation française est beaucoup plus favorable au mécénat : les déductions peuvent dépasser 60 % du montant du don alors qu'elles se limitent aux Etats-Unis à 10 % pour les entreprises et environ 30 % pour les ménages.

Chercher à expliquer cette différence suppose de mieux comprendre l'acte philanthropique. Les travaux à la confluence de la science économique

et de la psychologie tendent à montrer que le don et, plus généralement, les actes altruistes ont une motivation rationnelle, et procèdent in fine d'actes intéressés. On identifie à ce titre, depuis les travaux d'économistes tels que James Andreoni, une forme dite « impure » d'altruisme : l'acte charita-

## **Le don et, plus généralement, les actes altruistes ont une motivation rationnelle et procèdent in fine d'actes intéressés.**

ble délivrerait une satisfaction personnelle, « warm glow » en langue anglaise. Elle refléterait le sentiment de construire par ses actes une image de soi conforme à des valeurs morales. L'individu peut également espérer en retirer une reconnaissance sociale, dès lors que ses actions caritatives sont observables.

Les donations anonymes sont rares aux Etats-Unis, moins de 1 % selon certaines études, ce qui pourrait confirmer que le mécénat constitue une manière de signaler à autrui sa « générosité ». L'anonymat est plus courant en France. Par ailleurs, nos choix de société se traduisent par des dépenses publiques nettement plus élevées en France - autour de 55 % du PIB contre environ 35 % aux Etats-Unis. Nos concitoyens considèrent-ils qu'ils paient des taxes suffisamment importantes pour ne pas avoir à exercer un effort supplémentaire ?

Ces réflexions éclairent singulièrement le rôle de l'Etat. Doit-il soutenir le mécénat par des incitations fiscales ? A cet égard, une étude montre que le fait de rémunérer un acte jusqu'alors bénévole peut en dévaloriser l'image. Cet effet peut jouer un rôle lorsque l'Etat subventionne les fondations ou

incite fiscalement les dons. De fait, les travaux académiques montrent un effet d'entraînement limité, avec parfois de l'éviction - l'argent public peut diminuer le montant du don privé -, et conseillent in fine de privilégier des mécanismes d'abondement : un euro public pour un euro privé par exemple. Cela conduit à s'interroger sur la pertinence de la déduction d'ISF mise en place en août 2007 à hauteur de 75 % des dons. Quelle est désormais l'image donnée en France par un mécène ? Un généreux donateur ou un contribuable ingénieux qui réussit à limiter au maximum ses impôts ?

—  
**Frédéric Cherbonnier**  
est professeur  
à Sciences po Toulouse.  
**François Salanié** est directeur  
de recherche à l'Inra.  
Tous deux sont membres  
de Toulouse School of Economics.